



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

entreprises en difficulté

Question écrite n° 48657

Texte de la question

M. Alain Marty attire l'attention de M. le ministre du redressement productif sur la forte augmentation durant l'année 2013 des défaillances d'entreprises selon la récente étude Altares : ce nombre s'élève à 62 000, soit autant qu'en 2009 aux heures les plus sombres de la crise économique. Il s'agit ici d'une hausse de plus de 3 % par rapport à l'année précédente et, selon l'étude, environ 270 000 emplois seraient directement menacés par les difficultés de ces entreprises. Pourtant, les défaillances étaient en baisse sur la période 2010-2012. D'autre part, l'étude souligne que les petites entreprises du BTP disposant pour la plupart de peu de fonds propres et étant souvent affectées par la longueur des délais de paiement, représentent environ un tiers du nombre des entreprises défaillantes. En conséquence, il souhaiterait savoir quels moyens le Gouvernement entend mettre concrètement en œuvre en vue d'endiguer cette évolution inquiétante des défaillances de nos entreprises et en particulier concernant les entreprises du BTP.

Données clés

Auteur : [M. Alain Marty](#)

Circonscription : Moselle (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 48657

Rubrique : Entreprises

Ministère interrogé : Redressement productif

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [4 février 2014](#), page 1010

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)